



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 15 mai 2025

Pétition réaménagement de la place de jeux, Borde-toit des TL. Pétition contre l'installation d'un pump-track.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le collectif des Maisons Familiales et consorts ont déposé au Conseil communal de Lausanne la pétition citée en titre datée du 3 juin 2024 et accompagnée de 47 signatures, demandant à la Municipalité de renoncer au pumptrack prévu pour être installé sur le futur espace de loisirs sur le toit des tl à la Borde. La demande a été renvoyée à la Municipalité pour communication.

Le toit des Transport lausannois (TL) à la Borde se trouve à la jonction de trois quartiers lausannois et dessert un vaste bassin de population. La Municipalité a décidé de créer un important lieu d'activités sportives, de loisirs et de rencontre multigénérationnel sur cet espace. Elle a mené différentes consultations dans les quartiers concernés (Borde, Bellevaux et Pontaise) afin d'identifier au mieux les besoins. Ces démarches lui ont permis d'élaborer un programme diversifié et de répondre ainsi aux demandes émanant des différents publics consultés (enfants, jeunes, adultes, etc.).

Le nouvel espace de loisirs et de rencontre s'adresse à un public familial : il se veut convivial et multifonctionnel et il mettra un accent particulier sur les activités inclusives et multigénérationnelles afin de permettre à toutes et tous d'en bénéficier. Il sera possible d'y organiser des événements festifs, culturels ou sportifs ponctuels faisant l'objet de demandes de manifestations officielles.

Ce nouvel espace de rencontre et de vie sportive comprendra des terrains de Foot 5x5, de basket, de volley, badminton et de mini-tennis, des jeux pour enfants, des installations de fitness, des tables de ping-pong ainsi qu'un pumptrack. Le pumptrack est l'objet de la pétition.

La Ville a reçu de nombreuses demandes de munir le quartier d'un espace sécurisé où les plus jeunes peuvent pratiquer le vélo ou la trottinette. Ce type d'espace manque

actuellement à proximité. Le pumptrack répond à ces demandes. Il permettra aux enfants et pré-adolescents de se dépenser dans un espace sécurisé.

Vu cette demande de la population, la Municipalité tient à installer le pumptrack sur la toiture t1 de la Borde. Elle est toutefois également soucieuse de répondre aux inquiétudes des pétitionnaires. C'est pourquoi, après des recherches auprès de plusieurs fournisseurs spécialisés, le modèle de pumptrack générant le moins de bruit lors de son utilisation a été choisi.

Si, après la première année d'usage, les analyses devaient montrer que le bruit généré par le pumptrack était trop important, la possibilité de le retirer sera évaluée. En termes techniques, une telle structure est idéale car elle sera simplement posée sur la toiture et non ancrée au sol.

Dans les situations où les avis et demandes divergent, la Municipalité a toujours le souci de trouver le meilleur compromis pour toutes et tous afin d'assurer le vivre-ensemble et la convivialité dans les quartiers. C'est ce qu'elle a fait avec la présente pétition et la solution proposée. Cette solution ayant l'avantage de prendre en compte les intérêts des uns sans ignorer les inquiétudes des autres.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter